

# PROJET DE THÈSE

## Les nouvelles formes de concurrence entre les entreprises RSE et ESS au sein de la Communauté d'Agglomération Pays Basque depuis la loi cadre ESS de 2014.

### 1. PRÉSENTATION, un parcours éclectique

Issue d'un master recherche en Innovation par l'Économie Sociale et les TIC, ainsi que d'un master professionnel en Ingénierie de projet ; mes années de formation en études supérieures ont été marquées par l'analyse et la mise en pratique de différentes formes de modélisations du tissu économique du Pays Basque et du Sud des Landes, dans le champs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Lors de ma première année de master en 2012, je me suis rapidement intéressée aux relations entre les politiques publiques et les structures économiques. J'avais axé mes recherches et développé mes compétences sur les problématiques de développement locale, portés par des enjeux sociaux-économique en lien avec les stratégies politiques, en vu de la création de la loi cadre ESS.

Entre les commandes publiques et les besoins sociaux-économiques locaux, j'ai pu observer et participer par la suite à différents projets sur ce territoire.

En 2013, lors de mon année de master professionnel au sein d'ETICoop, nous avons accueilli deux doctorants afin d'aborder les enjeux et problématiques du circuit-court en Aquitaine. J'ai donc pris conscience, à cette époque, de la possibilité d'évoluer au sein de la recherche. Toutefois, il me semblait important de poursuivre ma compréhension du territoire à travers des expériences professionnelles. L'objectif était de mûrir dans le milieu en entreprise, de saisir les enjeux et les problématiques du terrain et de m'assurer, tant intellectuellement que personnellement, que ce choix de carrière dans la recherche était mûrement réfléchi et pertinent.

Durant ces six dernières années, mes expériences professionnelles au sein d'associations ( en tant que salariée, bénévole et présidente ) d'entreprises privés ( en tant que salariée ) mais également en indépendante, m'ont permis d'acquérir une meilleure compréhension des enjeux sociaux, politiques et économiques des entreprises du territoire et de développer mes réseaux professionnels.

Je me présente aujourd'hui, en tant qu'ancienne étudiante universitaire, forte d'expériences professionnelles, et souhaitant mettre en application mes compétences, développer et transmettre mes connaissances, participer au travail de recherche afin de faciliter les entités économiques privés et publiques dans la recherche de solutions viables pour le maintien d'une économie locale.

## 2. SUHARI, l'amorce

Sur le secteur géographique du Pays Basque, caractérisé par de fortes valeurs ESS, l'économie locale est de plus en plus marquée par la mise en concurrence des entreprises privées dites « traditionnelles » et des entreprises de l'ESS ; en particulier sur les appels d'offre des collectivités publiques.

Certaines TPE/PME ont, par volonté ou par contrainte, des valeurs semblables en tout point aux structures de l'ESS, mais ont un soutien limité de la part des collectivités publiques du fait de leur statut juridique. Parallèlement la loi cadre ESS de 2014 a facilité l'émergence des structures de l'ESS. Cette loi aurait-elle donc permis la création d'une frontière entre les entreprises privées « traditionnelles » et celle de l'ESS ?

Je me suis donc fortement intéressée à la Responsabilité Sociale des Entreprises, lorsque j'ai été salariée de la SARL SUHARI pour deux raisons. La première liée au caractère ESS du nouveau projet de SUHARI sur lequel j'ai été impliquée. La seconde, liée à la méconnaissance de la RSE par les co-dirigeants de l'entreprise.

Durant cinq mois et demi, en tant que secrétaire commerciale, j'ai pu observer et comprendre le fonctionnement de SUHARI. Réparti sur deux zones géographiques : à Saint-Pée-sur-Nivelle et à Mauléon (depuis 2014), l'entreprise compte 38 salariés. Elle est spécialisée sur le secteur de la restauration collective (établissements scolaires, crèches, centres de loisirs) Elle propose également du portage de repas en entreprise et auprès des CCAS.

Du fait de son activité, son modèle économique est principalement construit sur la base du Partenariat Public-Privé (PPP). C'est un *mode de financement par lequel l'autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public.*<sup>1</sup> Ce type de contrat comprend donc la restauration de tous les établissements publics rattachés à la collectivité. Il est donc impossible de travailler uniquement sur la restauration des crèches ou des CCAS, quand bien même le mode de production et de livraison nécessite une organisation et des équipements différents.

Par ces contrats, l'entreprise est soumise aux enjeux et problématiques du secteur de l'agroalimentaire d'une part. D'autre part, elle est régie par les directives politiques des collectivités publiques. Les réflexions concernant tous types d'innovation doivent donc prendre en compte les enjeux politiques autour de :

- L'écologie : l'importance environnementale et les réglementations sanitaires d'une restauration « bio », de saison, local etc.
- Les normes d'hygiène : L'analyse en laboratoire ainsi que sur sites, une fois par mois, implique une responsabilité et une attention minutieuse dans le cadre d'un PPP. L'investissement et l'entretien des équipements liés à ce milieu professionnel de la restauration est également une charge financière importante
- Les spécificités alimentaires avec des contraintes et des demandes toujours plus importantes de la part des consommateurs et donc des pouvoirs publics au sein de l'appel d'offre ; tel que l'obligation de prendre en compte les PAI<sup>2</sup>.

---

1 Oliver BELLEGO, *Concours Rédacteur - Rédacteur principal territorial*, 2<sup>e</sup> éd. Vuibert 2015

La notion de Partenariat Privé/Public est donc primordiale car elle permet de mieux comprendre l'importance et la complexité qui peuvent être liées au principe d'innovation technique, sociale et économique pour l'entreprise SARL.

### 3. DIFFERENTES APPROCHES

#### I. L'approche académique

##### La RSE et l'ESS : y a-t-il un lien ?

Les problématiques rencontrées par SUHARI m'ont convaincue de la nécessité de mener un travail de recherche plus approfondi concernant la question de la RSE au sein des PME de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, depuis la loi cadre ESS de 2014. A noter que sur ce territoire marqué par des engagements politiques fort, tels que des initiatives comme ALTERNATIBA, *97 % des établissements comptent moins de 10 salariés et représentent 48 % des emplois du Pays Basque*<sup>3</sup>

Ces deux types d'entreprises se retrouvent concurrentes sur un marché public exigeant en termes de valeurs et n'appartiennent pourtant pas au même cadre légal. Elles sont juridiquement et politiquement dissociées et pourtant, elles peuvent se retrouver sur des cursus similaires en terme d'accompagnement. Quelles solutions pérennes peuvent être apportées afin de viabiliser une économie locale elle-même contrainte par des directives Européennes ?

##### L'approche théorique selon Burrell et Morgan<sup>4</sup>

Bien que la RSE soit soumise à l'ISO 26000 publié par l'AFNOR, les politiques RSE sont développées et mise en application de différentes manières en fonction des enjeux politiques, sociaux, économiques et culturels de chaque territoire.

Burrell et Morgan ont développé en 1979 une grille d'analyse en prenant en compte l'évolution et la théorie sociologique ainsi que les courants de la théorie des organisations. Selon cette étude, la grille est structurée en deux axes. *Le premier axe est épistémologique et méthodologique, il oppose les approches objectivistes en sciences sociales (...) aux approches plus subjectivistes. (...) Le second axe de la grille (...) oppose les approches s'efforçant d'expliquer et d'analyser les mécanismes grâce auxquels la société peut se reproduire dans le temps (...) (ex : sociologie parnosienne) aux travaux qui se focalisent sur les changements sociaux (...) (ex : sociologie marxiste).*

La grille permet donc d'établir quatre approches de la RSE :

- la RSE comme fonction socialement : vision fonctionnaliste
- la RSE comme relation de pouvoir : vision sociopolitique
- la RSE comme produit culturel : vision culturaliste
- la RSE comme construction sociocognitive : vision constructiviste.

---

2 PAI : Projet d'Accueil Individualisé : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/4\\_Espace\\_pro-Formulaires\\_imprimés/00/6/PAI\\_ALLERGIE\\_ALIMENTAIRE\\_606006.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/4_Espace_pro-Formulaires_imprimés/00/6/PAI_ALLERGIE_ALIMENTAIRE_606006.pdf)

3 CCI Bayonne : Observatoire du Pays Basque, 2018

<https://www.bayonne.cci.fr/fichiers/documents/livrables/Observatoire-Economique-du-Pays-Basque-2018.pdf>

4 Jean-Pascal Gond, Jacques Igalens *La Responsabilité sociale de l'entreprise*, édition Que sais-je ? 2018

Afin d'analyser et de mieux comprendre les liens entre la RSE et l'ESS, une première étude au niveau micro économique serait de confronter ces quatre visions de Burrel et Morgan sur le secteur géographique de la CAPB<sup>5</sup> auprès des entreprises RSE et de l'ESS.

Cette étude permettra d'obtenir une meilleure compréhension dans l'évolution économique du territoire, le niveau de connaissance et de mise en pratique de la RSE et de l'ESS des acteurs du territoire et les liens existant ou non entre ces deux modèles économiques.

## **II. L'approche procédurale**

### L'aspect juridique :

Par définition, une SARL, gérée par un ou plusieurs dirigeants est une entreprise qui se doit de *prendre toutes les décisions commerciales, managériales et financières nécessaires à la bonne conduite des opérations, dans la mesure où elles ne dépassent pas l'objet social de la société*<sup>6</sup>. En d'autres termes, la SARL s'organise autour de sa rentabilité économique et de son accroissement de production.

Une SCOP/SCIC, quant à elle, est entrée dans la conscience collective, aujourd'hui plus que jamais, comme une entreprise à caractère social. En effet, son statut juridique est défini comme *l'intérêt par lequel tous les associés et l'environnement peuvent se retrouver autour d'un objet commun en organisant une dynamique multiparties-prenantes (le caractère d'utilité sociale)*. Pourtant, une SARL est la proche parente de la SCIC puisque cette dernière est une *Société de personnes qui prend la forme commerciale : société anonyme (SA), société par actions simplifiées (SAS) ou société à responsabilité limitée (SARL)*<sup>7</sup>.

Ainsi, d'un point de vue juridique, la différence fondamentale entre ces deux formes d'entreprise (RSE/ESS) est l'objet sociale. Pourtant la RSE propose une approche socialement responsable comme le stipule l'article 116 de la loi du 15 mai 2001. Cette article incite les grandes entreprises à évaluer leur impact sociale dans leur plan RSE comme par exemple *de soutenir le développement de labels permettant de donner une reconnaissance aux bonnes pratiques sociales et environnementales des entreprises*.<sup>8</sup>

Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler que le statut juridique des entreprises de l'ESS ne garantisse par forcément de bonne pratique interne et/ou externe dans leur fonctionnement. N'étant soumis à aucune vérification, il est difficile d'évaluer leur impact positif et surtout, le respect de leur statut dans leur gestion quotidienne.

### L'accompagnement :

Lors de mes expériences professionnelles, j'ai constaté que certains accompagnateurs dans le domaine de la création et reprise d'entreprise en ESS n'avaient pas ou peu de connaissance concernant la RSE contrairement à la loi cadre ESS. Ils interviennent pourtant dans la formation auprès des dirigeants et salariés de SARL, SAS et EURL. Par conséquent, la question doit-elle se poser en terme de législation, à savoir : La RSE, quand bien même est soumise à l'ISO 26 000, peut-elle être légiféré au même titre que la loi cadre ESS sur une échelle plus locale ? L'apport d'un

---

5 CAPB : Communauté d'Agglomération Pays Basque

6 <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/sarl/definition-sarl/#ancre11>

7 <http://www.les-scic.coop/sites/fr/les-scic/les-scic/qu-est-ce-qu-une-scic.html>

8 <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/responsabilite-societale-des-entreprises>

label ou d'un agrément permettrait-il d'assurer ses engagements dans la construction du modèle économique et donc des recherches de partenariats tel que l'envisage l'agrément ESUS.

Également, l'accompagnement à la création d'entreprise, soutenu financièrement par la Région (exemple du « dispositif territoire et entreprise »), est souvent délivré par des structures de l'ESS ou la CCI – peu en lien avec les structures de l'ESS.

La SCOP Lan Berri, par exemple, est au cœur des dynamiques ESS de son territoire, participe au forum annuel de l'ESS et accompagne la création d'entreprise « traditionnelle » et de l'ESS. Pourtant elle n'aborde pas la RSE dans son accompagnement.

Récemment, la CCI Pays Basque, à travers une initiative locale RSE'Lab Xokoa souhaite mettre en place un accompagnement RSE auprès des responsable d'entreprise. La question est de savoir : quels seront les intervenants ? L'accompagnement sera t-il ouvert aux structures de l'ESS ? Comment sera financé ce accompagnement et sur combien de temps ?

### **III. Les objectifs et les enjeux :**

Nous savons que notre époque, et ce, depuis la fin des années 1980, est marquée par un fort changement structurel de nos sociétés ; entre autres causes : l'arrivée des nouvelles technologies, l'urgence climatique, les nouvelles formes de salariat et de management ainsi que l'impact des réseaux sociaux.

La RSE au même titre que la loi cadre ESS sont-elles des réponses pour la compréhension et l'amélioration des économies locales ? Si tel est le cas, dans quelles mesures les pouvoirs publics peuvent-ils soutenir de manière durable et égalitaire les entreprises qui font le choix de développer un plan RSE au même titre que les entreprises en ESS ?

Rappelons qu'au même titre que les entreprises de l'ESS, certaines SARL/SAS telle que SUHARI contribuent à maintenir le principe de « continuité » du service public à travers les Partenariat Privé/Public. La loi NOTRE a généré certains remaniement sur la Région Nouvelle Aquitaine avec des nouveaux enjeux et objectifs à atteindre. Le G7 de 2019 en fût un exemple. SUHARI, comme tant d'autre, a démontré son savoir-faire local tout en prenant des risques financiers. La question est donc de savoir si la volonté politique est la valorisation des PME du territoire en terme d'image et d'un savoir-faire « made in France », ou plus exactement dans ce contexte « made in Pays Basque ». Dans ce cas, il sera nécessaire de questionner la soutenabilité économique de ces PME au vu de ces objectifs.

Par ailleurs, pour reprendre l'expression de Henry Nogues, l'ESS doit-elle être une économie low-cast<sup>9</sup> en soutient à une économie socialement responsable ou peuvent-elles coopérer afin de répondre aux mêmes enjeux ?

---

9 Henry NOGUES : QUAND LES ASSOCIATIONS REMPLACENT L'ÉTAT ? REVUE FRANÇAISE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (RFAP) N° 163, 2017,

#### 4. DIFFÉRENTES PHASES EXPLORATOIRES

##### La compréhension de la RSE par les PME :

Il est primordial d'avoir dans un premier temps, une réponse à la question : Pourquoi les PME n'ont pas connaissance de la RSE ? Une première étude de terrain permettra de répondre à cette question. Par ailleurs on peut se demander dans un second temps, au vu des enjeux locaux :

- Quels sont les besoins des PME du Pays Basque en terme de RSE ?
- En quoi elle leur permet de rester compétitive sur leur territoire et quels freins économiques peuvent-elles rencontrer dans la mise en place d'un plan RSE ?
- Ont-elle les financements pour pouvoir mettre en place un plan RSE ? Quel type de structure publique et/ou privé doit être mobilisé dans le cadre de la formation RSE et quels seront les budgets ?

Une étude en court, à la demande de la Région Nouvelle Aquitaine, souhaite connaître les *pratiques de responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) installées en territoire néo-aquitain*<sup>10</sup>. Cette dernière pourrait être un point d'appui afin de l'affiner sur la zone de la CAPB, au niveau micro économique.

##### Les entreprises de l'ESS dans la compréhension de la RSE :

Comme précisé plus haut, un premier constat témoigne de la méconnaissance de la RSE par certains acteurs de l'ESS. Si l'hypothèse de départ est de consolider le maillage économique local entre les acteurs, un premier état des lieux, en terme de niveau de connaissance de la RSE par les acteurs de l'ESS, sera à établir. Les questions, autour de cette étude de terrain, seront consacrées autour de trois points : connaissance, choix juridique, coopération.

- Les entrepreneurs en ESS ont-ils connaissance de la RSE ?
- En quoi le choix juridique d'une entreprise ESS diffère-t-elle, selon les entrepreneurs, d'une entreprise « traditionnelle » avec un plan RSE ?
- Quelle est la vision des entrepreneurs ESS face aux entreprises RSE en terme de coopération économique ?

##### Le pouvoir public face à la RSE :

La compréhension de la RSE est devenu depuis les années 2000 une préoccupation politique. La question ici est de savoir si le développement de la RSE, mise en place par les industriels dans les années 1920 et conceptualisé par des chercheurs tel que Bowen, est aujourd'hui en lien avec les attentes politiques actuelles où si le pouvoir politique souhaite moduler sa vision. Dans cette optique, on peut se poser les questions suivantes :

- Quels sont les leviers et les freins des pouvoirs publics en terme de viabilité et de reconnaissance de la RSE ?
- A quel hauteur et dans quelle mesure peuvent-elles accompagner, financer et former les entreprises de leur territoire sur la RSE ?
- Cet accompagnement doit-il passer par les mêmes réseaux que ceux de l'ESS ?
- Quel serait l'intérêt pour les pouvoirs publics d'associer ou de dissocier la RSE de l'ESS ?

---

10 <https://catt.univ-pau.fr/fr/activites-scientifiques/contrats-de-recherche/reset.html>

## 5. MÉTHODE DE RECHERCHE

Pour reprendre les problématiques énumérées en amont, une première étape de recherche passe par un recueil de données qualitatives et quantitatives, à travers des questionnaires et/ou témoignages auprès des acteurs économiques du territoire Pays Basque et du Sud des Landes. Ce travail doit être couplé avec un travail de recherche bibliographique sur l'état de la situation économique du territoire en recoupant avec des sources historiques sur le Pays Basque.

Le Pays Basque est fortement marquée par ses mouvements politiques entre Igualde et Ipparalde avec une vision global d'Euskal Herria. Le référendum pour la fusion de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, les échanges économiques développés par Bihartean ainsi que les accords politiques entre les parties nord et sud du Pays Basque sont autant d'exemple à prendre en compte dans les enjeux économique de ce territoire. Il est donc important de prendre en compte l'histoire de sa construction politique, culturelle et socio-économique.

Pour la collecte des données qualitatives et quantitatives :

- Interview et témoignage des entreprises SUHARI et SCIC Eole (l'entreprise ESS concurrente de SUHARI) autour de leur connaissances de la RSE et de l'ESS, des projets en cours et des problématiques rencontrées.
- Enquête de terrain via les structures d'accompagnement (HERRIKOA, SCOP Lan Berri, SCOP Pau-Pyrénées, ETICoop, APESA) et les pépinières (INTERSTICE, ESTIA, HELIOPARC...) avec les créateurs et repreneurs d'activités et les formateurs et accompagnateurs.
- État des lieux des dispositifs locaux d'accompagnement mis en place par la Région avec les acteurs économiques du territoire (Ex : Cap Amorcage via le DLA, « Territoire et entreprise ») et entretien auprès des élus en charge des projets publics/privés du territoire (ex : ETESS sur la commune de Hendaye)
- Enquête auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Le soutien économique et leur implication dans les entreprises du territoire. Entre coopérative, association loi 1901 et RSE, quelle est la stratégie politique ?
- Veille territoriale - Participation aux projets et événements en cours : Atelier RSE'LAB XOKOA (le 5 novembre 2019) CCI Bayonne et le mois de l'ESS en novembre

## 6. CONCLUSION

Je tiens à vous remercier pour le temps que vous avez passé à lire cette présentation. Ce sujet fait la synthèse de toutes les connaissances que j'ai acquises auprès des acteurs de ce territoire. C'est donc un sujet qui m'intéresse, mais qui également souhaite contribuer à une meilleure visibilité de l'économie locale et ainsi permettre de développer son dynamisme en lien avec les besoins et enjeux de ce territoire. Mon implication sur le Pays Basque, depuis ces sept dernières années, m'a permis de comprendre et de saisir les enjeux de cette région, aussi riche que complexe, politiquement, socialement et économiquement. La région Pays Basque, marquée par sa culture, sa construction et ses attentes en font une particularité de la Région Nouvelle Aquitaine.

Par cet écrit, j'espère avoir attiré votre attention sur mes motivations quant à travailler sur ce sujet. Par ailleurs, comme précisé plus haut, la Région étant actuellement préoccupée par les problématiques de RSE, je souhaite pouvoir y apporter ma contribution en tant que « petite main » à travers l'élaboration d'un travail de recherche en doctorat.

Dans l'attente de votre retour, veuillez croire à mes salutations distinguées.

Respectueusement

---

### Sources bibliographique et internet actuelles :

- Jean-Pascal Gond, Jacques Igalens *La Responsabilité sociale de l'entreprise*, édition Que sais-je ? 2018
  - Henry NOGUES : *Quand les associations remplacent l'État?* REVUE FRANÇAISE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (RFAP) N° 163, 2017
  - Oliver BELLEGO, *Concours Rédacteur - Rédacteur principal territorial*, 2<sup>e</sup> éd. Vuibert 2015
  - Jacques Prades, Bernadette Costa-Prades, *L'Économie Solidaire. Prendre sa vie en main*, Editions Milan, France, 2008
  - Géraldine Lacroix, Romain Slitine, *L'Économie Sociale et Solidaire*, édition Que sais-je ? 2016
  - Pierre Muller, *Les politiques publiques*, 9<sup>e</sup> éd. Que sais-je ? 2011
  
  - SITE GOUVERNEMENTAL RSE
    - LA RSE <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/responsabilite-societale-des-entreprises>
    - la plateforme RSE <https://www.strategie.gouv.fr/missions-de-plateforme-rse>
  - SITE GOUVERNEMENTAL ESS
    - La loi cadre ESS 2014 : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/ess-brochure.pdf>
    - L'agrément ESUS : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/agrement-entreprise-solidaire-utilite-sociale-ess>
-